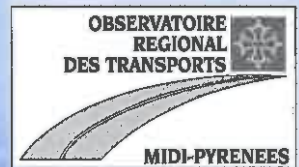


# la lettre de l' ORT



n°2 juin 2001

## SOMMAIRE

- > **ÉDITO** 1
  
- > **ÉTUDE** 1  
La situation de l'économie régionale au 4<sup>e</sup> trimestre 2000
  
- > **TRANSPORTEURS / GRANDE DISTRIBUTION** 2  
Peut mieux faire
  
- > **AUCHAN - CHARGEURS TRANSPORTEURS** 3  
Une charte pour tous les magasins du Sud-Ouest
  
- > **COMMISSION DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES** 4  
Bilan de l'année 2000
  
- > **BRÈVES** 4

## ÉDITO

*Mettre en place ou soutenir des actions de concertation entre transporteurs et autres acteurs économiques constitue l'un des principaux fers de lance de l'ORT.*

*Depuis sa création, il a toujours été présent aux côtés des deux parties. Si le travail accompli jusqu'à aujourd'hui dans le domaine de la grande distribution suscite un sentiment de satisfaction générale, il reste encore des progrès à accomplir (voir article en p. 2 « Transporteurs – grande distribution, peut mieux faire »).*

*C'est pourquoi, l'ORT privilégie toutes les solutions possibles. Il a ainsi tenu à s'associer à la signature de la charte AUCHAN afin de la soutenir (lire en p. 3 « AUCHAN, une charte pour tous les magasins »).*

*Par ailleurs, d'autres secteurs font depuis cette année l'objet d'actions avec l'ensemble des partenaires du transport : les difficultés de recrutement dans les métiers du transport et de la logistique, la valorisation du transport multimodal. Mais, l'ORT ne pourra, sans le soutien sans faille des professionnels et en particulier des transporteurs, donner une impulsion suffisante à ces actions. Un point particulier sera fait sur ces deux thèmes dans la prochaine lettre de l'ORT.*

## ÉTUDE

### La situation de l'économie régionale au 4<sup>e</sup> trimestre 2000

Dans l'industrie, "la croissance garde le rythme soutenu observé depuis le printemps dernier. Sous l'effet d'une baisse de la demande, l'activité devrait ralentir légèrement en début 2001." "Comme souvent en fin d'année, l'activité du bâtiment ralentit très légèrement au 4<sup>e</sup> trimestre. Elle reste néanmoins élevée. Le fléchissement de la croissance est surtout observé dans le second œuvre.

Dans le gros œuvre, l'activité retrouve la vivacité de l'an dernier.

Avec l'accélération attendue, la croissance devrait être forte en début d'année."

"Le nombre de créations d'entreprises qui avait diminué au début de l'été, se redresse de 2,6% au 4<sup>e</sup> trimestre." Les créations d'entreprises dans le transport restent stables.

"Au 4<sup>e</sup> trimestre, la fréquentation des hôtels est équivalente à celle de l'an dernier. Dans les stations de ski, le manque d'enneigement en décembre a entraîné une baisse de la fréquentation étrangère." d'après INSEE Infos-Rapides

	4 <sup>e</sup> trim 2000	4 <sup>e</sup> trim 2000
	/ 3 <sup>e</sup> 2000	/ 4 <sup>e</sup> trim 1999
<b>Commerce extérieur (en valeur)</b>		
Exportations	22,0%	6,5%
Importations	10,8%	27,4%
<b>Matériaux de construction</b>		
en tonnes	-6,6%	15,4%
<b>Produits agricoles</b>		
en tonnes	21,1%	-0,2%

Sources: ONIC, DSV, DDA, UNICEM, DOUANES  
Retrouvez les infos complètes dans la Note de Conjoncture n°3

# Transporteurs/Grande distribution : Peut mieux faire

Renée FARAUT, ORT Midi-Pyrénées, d'après une étude de Béatrice ELIAS, stagiaire ORT

Sous l'impulsion de l'Observatoire Régional des Transports Midi-Pyrénées se sont engagés depuis 1996 des pourparlers directs entre les transporteurs et la grande distribution, dont AUCHAN, CARREFOUR, CASINO, INTERMARCHÉ, LECLERC.

Il s'agissait :

- d'une part d'établir une communication constructive entre les partenaires,
- d'autre part d'engager des actions permettant de comprendre les difficultés et de rechercher en commun des solutions.

## Trois pas en avant jusqu'en 2000 :

Les efforts entrepris ont aboutis à des avancées significatives, et en particulier :

- l'allongement des horaires d'ouverture des réceptions
- la stabilisation de ces mêmes horaires
- la généralisation du système de rendez-vous
- la relative diminution de temps d'attente
- l'amélioration des équipements d'accueil sur les sites
- l'amélioration des contacts entre les conducteurs et les réceptionnaires.

Ils ont également permis la réalisation d'outils pratiques, dont le recueil «FICHES DE SITE»: ce document, réalisé en 1997, présente pour chaque enseigne, les adresses, téléphones et fax des plateformes et magasins, leurs horaires de livraison, les coordonnées des responsables (nom, téléphone, fax) ainsi que les spécificités de chaque site.

## 2001 : deux pas en arrière !

À l'occasion de la mise à jour de ce recueil, une enquête de satisfaction a été lancée auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

**Côté GRANDE DISTRIBUTION**, très peu de magasins ou de centrales de distribution ont pris le temps de répondre à l'enquête. Toutefois, 54,5 % des enseignes ont fourni les informations nécessaires à la mise à jour du recueil «Fiches de site». Ce qui pourrait signifier qu'il s'agit donc d'un document de travail utile !

**Côté TRANSPORTEURS**, les entreprises enquêtées ont saisi l'occasion pour manifester leur grogne : les relations se sont en effet sensiblement dégradées.

Parmi les points noirs les plus cités, ont été relevés :

- Des temps d'attente pouvant être supérieurs à la demi-journée
- Des refus de livraisons sans explication convaincante
- Des problèmes relationnels entre chauffeurs et réceptionnaires

Encore plus grave, 11 sur 20 des entreprises de transport contactées ont déclaré ne plus vouloir travailler avec la GRANDE DISTRIBUTION.

Heureusement, il reste un secteur où tout va pour le mieux : celui des produits frais sans doute par souci du consommateur au regard des récents problèmes touchant ces produits.



Photo : C. Gabolde DRDE Midi-Pyrénées



# Auchan - Chargeurs - Transporteurs : Une charte pour tous les magasins du Sud-ouest

Par *Gérald BOURLON*, responsable activité AUCHAN

Le 5 avril dernier a été marqué par la signature d'une Charte entre Auchan et le monde du transport dans les murs de la Direction Régionale Auchan Sud-Ouest à Bordeaux.

Les organisations représentatives des transporteurs (TLF, FNTR, UNOSTRA, OTRE) et des chargeurs (AUTF) ainsi que la Cellule Economique Régionale des Transports d'Aquitaine, les ORT de Poitou-Charentes et de Midi-Pyrénées ont signé aux côtés de sept magasins Auchan (Cognac, Toulouse, Castres, Ville-neuve-sur-Lot, Montauban, Pau et Biganos) et de l'entrepôt de Blanquefort (33). Nous remercions chaleureusement nos partenaires d'avoir ainsi marqué leur volonté de participer à cette démarche, et nous aurons à cœur de développer et de fortifier notre partenariat avec le monde du transport.

Cette Charte, qui a été élaborée et validée en commun courant 2000 et 2001 au cours de plusieurs réunions préparatoires, comprend 5 objectifs concrets :

- Bien accueillir les chauffeurs,
- Bien gérer le circuit de l'information,
- Réduire les délais d'attente
- Garantir l'application stricte des consignes de sécurité sur les sites Auchan,
- Améliorer les conditions matérielles de livraison.



Photo: AUCHAN

Rappelons-nous que la première expérience de la sorte avait été initiée au magasin de Bordeaux Lac dès 1994. D'autres ont alors suivi au fil des années, et depuis 2000, AUCHAN a décidé de diffuser l'application de ces principes dans tous ses sites, en s'appuyant sur le dialogue avec l'ensemble des partenaires du transport. 110 sites Auchan en France se sont déjà engagés dans une démarche similaire, et les derniers magasins de l'enseigne signeront en 2001.

L'entreprise Auchan, soucieuse de faire réellement progresser les sujets contenus dans le texte de la Charte, s'appuie sur des éléments mesurables :

- une enquête, déjà réalisée en 1999, auprès des chauffeurs qui livrent les magasins et entrepôt Auchan sera renouvelée en mai / juin 2001.
- parallèlement, est mené un audit complet de la situation sur les sites, logistiques et magasins, sur la base d'une liste de critères très détaillée.

Un Comité de suivi, qui sera constitué de représentants de tous les acteurs de la chaîne, aura pour missions de diffuser l'esprit de la Charte, d'assurer le respect des engagements des partenaires, de faire évoluer cette Charte, pour l'adapter aux réalités changeantes et de l'améliorer.

Ces comités sont l'occasion de faire le point très concrètement des heures de rendez vous, des temps d'attente, des litiges et de tous les sujets qui nous préoccupent au quotidien, pour trouver ensemble des pistes de progrès, tester des solutions, et en faire le point au comité suivant.

Auchan est conscient que beaucoup de choses restent à faire.

Le dialogue très constructif et très concret que nous avons pu observer dans les comités de suivi déjà réunis dans d'autres régions, de la part des transporteurs, des magasins et des entrepôts, nous encourage à développer cette démarche avec nos partenaires.



# Commission des Sanctions administratives Bilan de l'année 2000

Jean-Jacques SALINDRE, DRE Midi-Pyrénées

La commission des sanctions administratives de Midi-Pyrénées s'est réunie à 3 reprises dans le courant de l'année 2000. Au total, 10 entreprises ont été sanctionnées et 1 placée en observation.

## 29 mars 2000

ENTREPRISE	Durée du retrait	Nbre de copie conforme retirée	% des copies retirées
SOTRINTO	12 mois	9 copies	53 %
TRANSPORTS VIDAL et Fils	6 mois	2 copies	25 %
TRANSPORTS FRIGORIFIQUES SALGHI	12 mois	9 copies	50 %
TRANSPORTS CUMINETTI & FILS	6 mois	4 copies	33 %

## 21 juin 2000

ENTREPRISE	Durée du retrait	Nbre de copie conforme retirée	% des copies retirées
TRANSPORTS STEIN ERIC	12 mois	1 copie	100 %
ÉTABLISSEMENT FAURÉ	6 mois	6 copies	32 %
MARQUIS et Fils TRANSPORTS	15 copies	6 mois	23 %

## 22 novembre 2000

ENTREPRISE	Durée du retrait	Nbre de copie conforme retirée	% des copies retirées
SA GALTIER	3 mois	6 copies	21 %
TRANS' VPX (*)	24 mois	8 copies	100 %
RHÔNE PYRÉNÉES	6 mois	3 copies	11 %

Lors de cette commission, les Transports JEANJEAN ont été mis en observation pour une période de 1 an.

(\*) L'entreprise TRANS'VPX a, par ailleurs, été radiée.

## brèves

• **Les échanges avec l'Espagne**: Tel sera le thème abordé lors de l'Assemblée Générale de l'ORT le mercredi 27 juin 2001 à partir de 14 heures à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de BLAGNAC.

Trois interventions sont programmées portant sur l'évolution de l'économie espagnole et la place des transporteurs français, la présentation des premières exploitations de l'enquête transit puis l'analyse des systèmes d'échanges à travers les Pyrénées avec un rappel des conclusions de l'étude sur les stratégies transfrontalières des entreprises de transport.

Renseignements et inscription auprès du secrétariat de l'ORT : 05 61 58 54 11

• **Capacité financière des entreprises de transport**: Toutes les entreprises de transport public routier de marchandises ont reçu de la DRE Midi-Pyrénées la fiche à remplir concernant la capacité financière. Pensez à renvoyer cette fiche signée par votre expert comptable dès que possible : cela évitera la mise en place de contrôles déclenchés en raison de l'absence de retour de cette fiche.

• **FIMO-FCOS, retard dans la parution des textes**: Le texte réglementaire concernant l'entrée en vigueur des formations obligatoires pour les conducteurs de transport de voyageurs devrait être publié dans le courant du dernier trimestre 2001. Quant au secteur du transport pour compte propre (BTP, Agriculture...), la parution des textes est reportée à 2002.



Direction  
Régionale  
de l'Équipement

L'ORT est une association loi 1901 rassemblant les partenaires du transport en Midi-Pyrénées : organisations professionnelles, chambres consulaires, Direction régionale de l'Équipement et autres administrations, Conseil Régional, autorités organisatrices des transports  
L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional des Transports Midi-Pyrénées sont assurés par la DRE, Cité administrative, bld A. Duportal, 31074 Toulouse.  
Tél. 05 61 58 54 11 - Fax 05 61 23 99 21

Directeur de la publication : Jean Bertin  
Rédactrice en chef : Renée Faraut  
Conception : Ogham (N°4342)  
Impression : Imprimerie Delort  
Dépôt légal : juin 2001  
ISSN : 1625-6034

Prix: 15F - 2,20€